

Mardi 26 septembre 2017

Lettre d'Information 2017/48

DSN / IZILIO, outil de pilotage gratuit proposé par AUDIENS

Chère adhérente, Cher adhérent,

Comme vous le savez, le décret n° 2016-1567 du 21 novembre 2016 a rendu obligatoire pour tous les employeurs, depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) pour toutes les déclarations aux organismes sociaux.

Pour faciliter vos démarches, AUDIENS a mis en place IZILIO, un guichet professionnel gratuit qui assure l'envoi des DSN conformes et sécurisées vers Net-Entreprises. Ce service s'adresse également aux entreprises ne disposant pas d'un logiciel de paie. **De plus, le guichet IZILIO vous permet de générer et d'éditer vos certificats d'emplois.**

Vous pouvez consulter le dépliant IZILIO [ici](#).

En savoir plus sur le site d'Audiens : Employeur/Document à télécharger/Thème DSN.

Un N° de téléphone : 0 173 173 932

Veillez croire, Chère adhérente, Cher adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Philippe CHAPELON

Délégué général



**AVEC LE SNES, PARTOUT EN FRANCE ,
LE SPECTACLE EST VIVANT !**

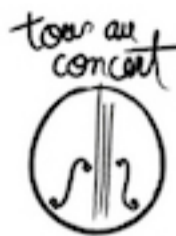
Retrouvez tous les spectacles des adhérents du SNES sur

l'appli « MES SPECTACLES SNES »

Site Internet dédié aux professionnels www.appli.spectacle-snes.org



snes ▶
le spectacle est vivant



SNES - Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



@spectaclesnes



@spectacle_snes



Spectacle Snes

Cet email a été envoyé à syndicat@spectacle-snes.org, cliquez ici pour vous désabonner.